



Accident avant le changement de la carte grise

Par **toye**, le **16/11/2014** à **20:02**

bonjour,rnrnIl y a 3 ans, mon ex compagnon a acheté une voiture, il a rempli le certificat de cession de véhicule et l'ancien propriétaire rayé la carte gris.rnIl a déclaré la voiture à mon assureur (l'assurance était a mon nom).rnrnau bout d'un mois je lui ai dit de faire le changement de la carte grise et il m'a dit pas le temps. sauf qu'entre temps il a eu un accident et la voiture était tellement en mauvaise état que le garage a racheté la voiture pour pièce.rnrnau mois de mai de cette année, je me suis séparé de lui et j'ai fais la démarche de changer l'assurance a son nom et par surprise mon assureur me dit que il a bien fait l'observation que la voiture était racheté par le garage mais sans pièce justificatif de la préfecture l'assurance court toujours. donc depuis 3 ans je paye une voiture qui n'existe pas. mais qu'il pouvait me rembourser pas au de la de 2 ans.rnrnalors mon problème c'est que la carte grise était toujours au nom de l'ancien propriétaire lors de l'accident, que la garage la prise malgré que la carte grise n'était pas a son nom et que la préfecture veux la carte grise a son nom pour pouvoir valider la déclaration de cession et me faire un justificatif pour mon assurance, sauf que c'est le garage qui a la carte grise et que ca date de 3 ans.rnrnje suis désespéré car j'ai perdu 1200 euros a cause de mon ex et que je ne sais plus quoi faire pour récupérer cette argent car mon ex ne veut rien faire pour m'y aider.rnrnj'espère avoir une réponse favorable a ma demande.

Par **Tisuisse**, le **17/11/2014** à **08:59**

Bonjour,rnrnDépôt de plainte pour extorsion.